

## CHARGE MISSION CLIMAT AIR ENERGIE-ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

**Direction**  
PATRIMOINE ET CADRE VIE

**Service**  
ENVIRONNEMENT

**Filière**  
FILIERE TECHNIQUE

**GRADE**  
INGENIEUR TERRITORIAL

**Fonction d'encadrement** : NON

### DESCRIPTION DU POSTE

Le service exerce ses missions dans les domaines environnementaux suivants :

- ✓ Lutte contre le changement climatique, Transitions énergétique et écologique;
- ✓ Requalification des friches ;
- ✓ Développement des énergies renouvelables et de récupération ; Déploiement de réseaux de chaleur et extension des réseaux de chaleur existants ;
- ✓ Qualité des espaces publics, milieux naturels, biodiversité : amélioration de la qualité du paysage et du cadre de vie des habitants et de l'attractivité du territoire par la préservation et la restauration de la biodiversité, par l'aménagement et la gestion durable des espaces (naturels, agricoles, publics, ... ) ;
- ✓ Gestion du patrimoine arboré;
- ✓ Prévention et gestion des risques, préservation de l'environnement, santé environnementale (lutte contre les nuisances/pollutions : air, sols, lumineuse, visuelle, sonore, inondations, îlots de chaleur, ... ) ;
- ✓ Eco-citoyenneté/Gouvernance.

Relevant du chef de service Environnement au sein de la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie, l'agent aura en charge d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie Climat Air Energie de l'Agglomération.

## MISSIONS ET ACTIVITES

Sous l'autorité du chef de service Environnement, en lien étroit avec les services communautaires, le chargé de mission est chargé de:

- ❖ Elaborer, piloter et animer le PCAET sur le territoire de la CALL. A ce titre, il aura à :
  - Elaborer, suivre et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial de la collectivité à savoir :
    - Actualiser et compléter le profil Air Energie Climat du territoire;
    - Définir la stratégie territoriale Air Energie Climat autour des axes relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables, en vue d'engager des projets opérationnels (en lien avec le chef de projet Transition Energétique et Ecologique et l'ingénieur énergétique);
    - Co-construire le programme d'actions avec l'ensemble des communes membres, les services communautaires et communaux, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux et les habitants;
    - Accompagner la mise en œuvre du programme d'actions, planifier, organiser;
    - Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation et évaluer les actions;
    - Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation ( élus, services communautaires et communaux, partenaires, acteurs locaux et habitants).
  - Structurer et animer la gouvernance de la démarche de PCAET :
    - Identifier et assurer le partenariat et la concertation;
    - Assurer une approche transversale au sein des services de la CALL (mobilisation, sensibilisation des agents, organisation de groupes de travail, ... );
    - Animer le réseau d'acteurs du territoire;
    - Coordonner le PCAET de la CALL avec les démarches /politiques publiques initiées ou engagées sur son territoire et travailler en réseau avec les communes, les autres collectivités, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux.
  - Piloter la gestion administrative et financière du projet.
  - Mobiliser les financements.
  - Assurer une veille documentaire (suivi des évolutions législatives, réglementaires et techniques).
- ❖ Engager la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique avec le label Climat-Air- Energie et piloter la démarche en :
  - réalisant l'état des lieux de la politique climat - air - énergie de la collectivité;
  - définissant les enjeux et un programme d'action;
  - mettant en œuvre ce plan d'actions;
  - assurant un suivi de la concrétisation des actions.

## COMPETENCES REQUISES

### Connaissances

Le poste est ouvert aux fonctionnaires territoriaux. En cas de recrutement infructueux, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant d'un diplôme supérieur dans le domaine de compétences. Connaissance des logiciels permettant d'accompagner l'élaboration de certaines étapes des projets (SIS Marchés, ASTRE)

Fort intérêt pour les problématiques d'énergie et de développement durable alliées à des connaissances de l'environnement territorial.

Connaissance des SIG

### Savoir-faire

Capacité à convaincre et expliquer

Capacité à travailler en équipe

Capacité de synthèse

Esprit d'analyse

Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches

Maîtrise rédactionnelle

Savoir travailler en transversalité

Sens de la communication et de l'écoute

Capacité d'adaptation

### Savoir-être

Esprit de synthèse et d'analyse

Etre disponible

Etre autonome

Etre organisé

Etre polyvalent

Etre rigoureux

Savoir faire preuve de discrétion professionnelle

**Lieu de travail :** Lens

### Type d'horaire

Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1er janvier 2022 s'y référant.

### Modalité d'organisation du travail et contrainte

Participation à des manifestations pouvant se dérouler le week-end

### **Modalité d'organisation du travail et contrainte**

Participation à des réunions pouvant se dérouler le week-end

#### **Pour postuler**

**Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. Pour les candidats fonctionnaires, merci d'indiquer obligatoirement votre grade dans la candidature. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 24 août 2024.**